

Assignation huissier

Par **Audeeygabrielle**, le **30/01/2019** à **23:04**

Bonjour,

Je viens vers vous car je ne trouve pas dz réponses sur internet.

J'ai la chance d'avoir gagné un procès suite à unz tentative de vol de voiture. La personne a été condamnée à me verser une petite somme. Cette personne n'était pas présente lors de son procès car elle est recherché par les services de police. Donc le compte rendu doit lui être remis par huissier. La question que je me pose, étant recherché par la police, il n'ira pas récupérer le compte rendu. Ya til un délai légal qui permettrai de faire exécuter ce jugement ?

Merci de m'avoir lu